



# LA VILLE (RÉ) CRÉATIVE : UN TERRAIN DE JEUX À EXPLORER ENSEMBLE ?



**30**  
**NOV.**  
**2018**

FOYER MUNICIPAL / PONT DE CLAIX

En partenariat avec



## LA VILLE (RÉ)CRÉATIVE : UN TERRAIN DE JEUX À EXPLORER ENSEMBLE ?

Les espaces publics, les halls d'immeubles, les transports en communs sont autant de lieux que nous pratiquons tous les jours. Ils constituent le support de notre vie sociale et quotidienne. Ils sont aussi les lieux communs où se côtoient des réalités sociales diverses, et dont l'usage et la gestion quotidienne sont sous la responsabilité partagée des citoyens et des institutions (collectivité ou bailleur). La ville est aussi un terrain de jeux, un lieu de mise en scène de pratiques récréatives variées. Quelles soient improvisées par les usagers (pique-nique, course, glissade, escalade, baignade...) ou planifiées dans les projets urbains (aires de jeux, espaces de loisirs dédiés...), les pratiques ludiques de la ville permettent à l'usager d'interagir avec plaisir avec son environnement spatial.

Ces dernières années, on constate une montée en puissance de « la ville ludique » à travers notamment un nombre important d'aménagements qui se déploient sur le terrain : peintures sur sol et mobilier urbain, aires de jeux, aménagements éphémères, espaces ouverts de loisirs sportifs, jeux d'eau et brumisateurs... Le jeu se déploie aussi, et de plus en plus, dans la façon dont les institutions se mettent en lien avec les citoyens sur des sujets qui les concernent (campagne de communication humoristique sur la gestion des déchets, jeu de société sur la tranquillité publique...)

### *Quelques questions guideront les échanges de la journée :*

- ✦ *Dans quelle mesure les aménagements ludiques ont-ils un effet sur l'ambiance urbaine et sur la manière de vivre la ville ?*
- ✦ *Quelles sont les conditions pour que ces aménagements soient appropriés positivement par les habitants et bien gérés par les gestionnaires ?*
- ✦ *Le jeu est-il un levier permettant de créer un nouveau rapport entre institution et citoyen ? Un levier de participation des habitants ? De changement de comportement ?*

*Cette journée est organisée par le centre de ressources GUSP\* en partenariat avec le CNFPT. Elle sera co-animée par les acteurs du réseau GUSP avec l'appui de Nans Leclerc, facilitateur de changement.*

*\*Gestion urbaine et sociale de proximité*

**8h30 >**

**ACCUEIL CAFÉ**

**9h > 12h**

**LANCEMENT DE LA JOURNÉE**

**BRISE-GLACE : ENTREZ EN JEU !**

**CONFÉRENCE**

**Pourquoi et comment ludifier  
nos villes, nos quartiers ?**

Sonia Lavadinho, anthropologue  
urbaine, directrice de Bfluid, Genève

**ATELIERS D'ÉCHANGES**

**Partageons nos expériences, nos réussites/ratés  
et nos analyses**

**Ateliers, au choix des participants :**

- 1- Le ludique : Outil pour susciter la participation citoyenne ?
- 2- Le jeu comme levier pour changer les comportements ?
- 3- Le ludique : Vecteur de changement d'ambiance d'un lieu ?
- 4- Quels ingrédients pour une gestion et des usages harmonieux des espaces ludiques ?

**12h >**

**REPAS** (pris en charge)

**14h > 17h**

**ATELIERS DE CRÉATIVITÉ**

**Inventons ensemble des réponses ludiques à des problématiques  
de gestion et d'usage du cadre de vie**

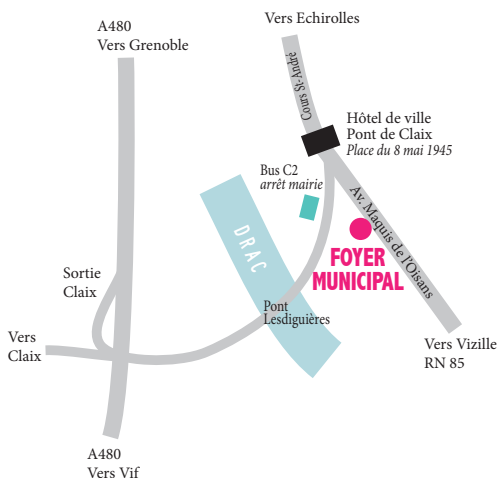
**CONCLUSION**

**ET PERSPECTIVES**



## POUR VENIR >

### Foyer Municipal / Pont de Claix avenue du Maquis de l'Oisans



## POUR SE RENSEIGNER >



**CENTRE DE RESSOURCES GUSP  
DE L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE**

**La Maison de l'Habitant**

Avenue des Îles de Mars  
38800 PONT-DE-CLAIX

Tél. : 04 76 29 86 29

[maison.habitant@ville-pontdeclaix.fr](mailto:maison.habitant@ville-pontdeclaix.fr)

[www.centresresources-gusp.org/rencontres\\_gusp](http://www.centresresources-gusp.org/rencontres_gusp)

## Le Centre de ressources gusp



MINISTÈRE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES



saintmarcellin



absise | les bailleurs sociaux  
de l'Isère

## INSCRIPTION >

gratuite et obligatoire  
avant le 22 novembre 2018

**Mercredi**  
**30 novembre 2018**  
**à partir de 8h30**  
**Foyer municipal**  
**Pont de Claix**

### Je suis agent d'une collectivité territoriale >

je m'inscris par l'intermédiaire de mon service formation sur la plateforme du CNFPT (code action n° 01569005) Précisez l'atelier pour lequel vous souhaitez être inscrit en priorité et un second choix\* dans le champs « motivations ».

### Je ne suis pas agent d'une collectivité territoriale >

je m'inscris :

● **En ligne sur :** <http://oua.be/2mdb>

● **Par téléphone :** 04 76 29 86 29

● **En envoyant le coupon-réponse ci-dessous :**

- Par mail : [maison.habitant@ville-pontdeclaix.fr](mailto:maison.habitant@ville-pontdeclaix.fr)

- Par courrier : Hôtel de ville / Maison de l'habitant

Place du 8 mai 1945 / 38800 PONT-DE -CLAIX

.....

Civilité > \_\_\_\_\_

Nom > \_\_\_\_\_ Prénom > \_\_\_\_\_

Fonction > \_\_\_\_\_

Organisme > \_\_\_\_\_

Adresse > \_\_\_\_\_

CP / Ville > \_\_\_\_\_

Tél > \_\_\_\_\_

Courriel > \_\_\_\_\_

Elu  Habitant / Membre d'un collectif ou d'une

association d'habitants  Salarié d'association, de

fédération  Agent de la fonction publique d'état

Bailleur social  Consultant / Universitaire

Bureau d'étude  Autre :

### Choisir son atelier\* >

Choix prioritaire

L'atelier n°1

L'atelier n°2

L'atelier n°3

L'atelier n°4

Second choix\*

L'atelier n°1

L'atelier n°2

L'atelier n°3

L'atelier n°4

\* Au cas où votre premier choix ne puisse pas être honoré, l'organisation se réserve la possibilité de vous inscrire sur le second atelier choisi.